



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des routes & domaines

Objet : **Préavis n° 44/2023**
Concernant une demande de crédit de CHF 513'000.- TTC. pour la réfection et le réaménagement de la route de la Colonie

Date séance : Le mercredi 23 Août 2023

Présents : Cédric Girardet (Rapporteur) ; Thierry Stäger ; Christian Bochet ; Maxime Dunand ; Patrick Tissot

Absents : -

Préambule :

Le préavis 28/2023 concernant la réfection de la route de Châtel n'incluait pas la route de la Colonie.

Suite aux demandes de plusieurs membres du Conseil communal, la Municipalité a travaillé afin de trouver des synergies et des avantages à tirer du chantier en cours et nous propose maintenant un nouveau préavis pour compléter, et terminer, les travaux routiers dans le secteur de Sus-Châtel.

Rapport de la Commission des routes et domaines :

Ce préavis a créé un débat intéressant au sein de la Commission des routes et domaines ainsi qu'avec la Municipalité. Un des points principaux de discussion a été la nécessité ou non de refaire cette route, qui est en relativement bon état apparent et qui ne nécessite pas, à priori, de travaux importants de réfection.

Si la Commission et la Municipalité ont été d'accord pour dire qu'il n'y avait pas d'urgence, la majorité juge bon de profiter du chantier actuellement en place pour différentes raisons :

- Il y a une demande de la part des citoyens de Sus-Châtel.
D'après les chiffres communiqués par la Municipalité, un tiers des citoyens de Sus-Châtel sont utilisateurs directs de cette route.
- Les 4 mois de travaux supplémentaires prolongeront le désagrément pour les habitants du quartier, mais éviteront la réouverture d'un nouveau chantier dans quelques années.
- Toutes les routes du quartier de Sus-Châtel seront refaites en même temps, et cela contribue à la sauvegarde et à l'entretien de notre patrimoine.
- L'élargissement du trottoir facilitera son usage, notamment pour les personnes en chaise roulante.

Le chantier est divisé en 3 secteurs, avec des travaux différents par secteur. La commission s'accorde sur le fait que le préavis doit être accepté ou refusé en entier, et que nous ne pouvons pas morceler les différents secteurs.

Si la Municipalité a su apporter des réponses satisfaisantes concernant les aspects techniques, sécuritaires et esthétiques du projet, il est important de préciser que, dans le secteur 2, le cheminement piétonnier prévu doit plutôt être considéré comme une aire de parking non

Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des routes & domaines

officielle et aménagée plutôt pour les voitures que pour les piétons. Toutefois, des travaux de réfection dans ce secteur, notamment côté forêt, sont cohérents.

Conclusion de la Commission des routes et domaines :

Sans le chantier actuellement en place dans le secteur route de Châtel, la Commission des routes et domaine se serait probablement prononcée en défaveur de ce préavis qui n'est pas urgent en l'état. Toutefois, au vu des précisions apportées par la Municipalité et du bon sens de profiter des machines et équipements déjà présent, la Commission s'accorde pour dire que le préavis est opportun, d'autant qu'il contribue à l'entretien de notre patrimoine.

Pour conclure, la Municipalité a su nous rassurer en nous affirmant que ce nouveau chantier n'aurait aucun impact sur d'éventuels autres projets et qu'il ne retarderait aucunement des aménagements prévus dans d'autres secteur de la Commune.

Au vu de ce qui précède, la Commission des routes et domaines propose au Conseil communal,

D'adopter le préavis N°44/2023, concernant une demande de crédit de CHF 513'000.- TTC, pour la réfection et le réaménagement de la route de la Colonie.

C.Girardet (Rapporteur)

T. Stäger

C.Bochet

M.Dunand

P.Tissot

Présidente : Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire : Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch